

Institut pour le développement
forestier/Centre national de la
propriété forestière

47 rue de Chaillot, 75116 Paris

Tél. : 01 47 20 68 15

foretentreprise@cnpf.fr

Directeur de la publication

Antoine d'Amécourt

Directeur de la rédaction

Thomas Formery

Rédactrice

Nathalie Maréchal

Conception graphique

Mise en page

Sophie Saint-Jore

Responsable Édition-Diffusion

Samuel Six

Diffusion — abonnements

François Kuczynski

Publicité

Bois International

14, rue Jacques Prévert

Cité de l'avenir - 69700 Givors

Tél. : Corinne Oliveras :

04 78 87 29 41

Impression

Centre Impression

BP 218 — 87220 Feytiat

Tél.: 05 55 71 39 29

Numéro d'imprimeur 00143

Tous droits de reproduction
ou de traduction réservés pour
tous pays, sauf autorisation de
l'éditeur.

Périodicité : 6 numéros par an
Abonnement 2015

France: 48 € - étranger : 62 €

édité par le CNPF-IDF

Commission paritaire des
publications et agences de
presse: n° 1019 B 08072

ISSN: 0752-5974

Siret: 180092355 00015

Les études présentées dans Forêt-entreprise ne donnent que des indications générales. Nous attirons l'attention du lecteur sur la nécessité d'un avis ou d'une étude émanant d'une personne ou d'un organisme compétent avant toute application à son cas particulier. En aucun cas le CNPF-IDF ne pourrait être tenu responsable des conséquences — quelles qu'elles soient — résultant de l'utilisation des méthodes ou matériels préconisés.

Cette publication peut être utilisée dans le cadre de la formation permanente.

Dépôt légal: juillet 2015



Éric Palliassa - IDF © CNPF



Des essais sylvicoles pour demain !

Le changement climatique et ses impacts vont grandement occuper l'actualité des prochains mois avec la conférence Climat de Paris.

Pour les forestiers, la question essentielle réside dans la rapidité de ce changement. Comment les arbres vont-ils s'adapter et quelles seront les nouvelles interactions associées ? Leur aptitude à réagir dépend-elle de leur âge, de leur vigueur, ou de leur variabilité génétique ?

Ce dossier de Forêt-entreprise vous présente un programme européen novateur : afin de suivre le comportement de 38 essences sous des climats très différents, des arboretums et des sites de démonstration sont créés sur un arc atlantique du nord de l'Écosse au sud du Portugal. D'ici une quinzaine d'années, des informations scientifiques cruciales en ressortiront.

Parallèlement, il est aussi souhaitable de mener chacun des essais sylvicoles sur nos massifs. S'autoriser à introduire des essences nouvelles ou inhabituelles, tester et suivre des protocoles différents de plantation ou de gestion, autant d'initiatives qui permettraient de mieux comprendre et anticiper les impacts du réchauffement localement.

C'est notre rôle de sylviculteur.

Ces expérimentations sont à mener en lien avec l'IDF et les Cetef regroupés sous l'appellation nouvelle de « Groupe de progrès de la forêt privée ». De nombreux progrès techniques en forêt privée ont été obtenus ainsi, grâce à quelques précurseurs qui ont osé planter des essences peu répandues comme le douglas, ou mener une sylviculture plus dynamique pour le chêne...

Pour avoir des réponses et des informations techniques dans plusieurs années, il faut expérimenter dès aujourd'hui. Ces expérimentations serviront aux futures générations de forestiers.

Antoine d'Amécourt, président du CNPF



Claude Nigen - CRPF Poitou-Charentes © CNPF

Arboretum de la Chétardie
à Exideuil (79).

Numéro suivant N° 224
Produire des bois moyens ou
gros bois de résineux ?

ACTUS > 4

HOMMAGES > 6, 16

AGENDA > 65

Forêt-entreprise, votre revue technique de gestionnaire forestier

Oui, je m'abonne (Tarifs 2015)

- ☐ Abonnement France 1 an — 6 numéros : 48 €
- ☐ Abonnement étranger 1 an — 6 numéros : 62 €
- ☐ Abonnement France 1 an — **spécial étudiant**
— 1 an — 6 numéros : 40 € (joindre la photocopie de votre justificatif)
- ☐ Abonnement France 1 an
— Remise de 30 % aux adhérents de Cetef,
GDF, et organismes de développement, Fogefor
— 6 numéros : 33,60 €

Nom
Prénom
Adresse
Code postal
Commune
Tél.
Courriel

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de :
« agent comptable CNPF » à retourner à la librairie de l'IDF,
47 rue de Chaillot, 75116 Paris — Tél. : 01 47 20 68 15
Fax : 01 47 23 49 20 — idf-librairie@cnpf.fr
Catalogue de l'Institut pour le développement forestier
consultable [sur le site www.foretpriveefrancaise.com](http://www.foretpriveefrancaise.com)
et gratuit sur simple demande



Claude Nigen - CRPF Poitou-Charentes © CNPF

M. Lucien Tisseuil et Éric Paillassa lors des premières mesures
à l'arboretum de la Chétardie à Exideuil (79).

CETEF > 7

Et si l'on osait la querciculture ?

Bertrand Le Nail

SYLVICULTURE > 17

La scarification du sol
et le dosage du couvert forestier
permettent l'installation de la
régénération naturelle

Mathieu Dassot, Léon Wehrén,
Catherine Collet

POPULICULTURE > 48

Le développement
de la peupleraie en France

Vincent Samain, Clémence Pauchet,
François Clauce

SANTÉ DES FORÊTS > 54

Lâcher de prédateurs
du dendroctone
de l'épicéa de Sitka en Bretagne

Entretien avec Xavier Grenié

ENVIRONNEMENT > 58

Compensation
environnementale, un nouveau
débouché pour la forêt privée

Pierre Beaudesson

Le développement de la peupleraie en France

Par Vincent Samain, Clémence Pauchet* et François Clauce**

Comment le peuplier, déjà connu sous l'Antiquité, a-t-il trouvé sa place dans nos paysages ? Ses usages et son intérêt économique ont été moteurs de son évolution au cours de l'histoire.

Un arbre déjà utilisé sous l'Antiquité

Dans son *Histoire générale des plantes* (1614), Jacques Dalechamps nous indique que le peuplier et ses utilisations étaient déjà connus pendant l'Antiquité. Selon lui, Pline l'Ancien¹⁾ et Théophraste²⁾ avaient déjà identifié trois types de peupliers (*Populus alba*, *Populus nigra*, *Populus Libyca*) avec des usages manufacturiers et médicaux³⁾.

Mais une culture décrite assez tardivement (1600-1750)

Paradoxalement, les usages du peuplier sont décrits depuis l'Antiquité, mais il n'existe pas de preuves d'une culture de peupliers avant le XVII^e siècle. Certes, les auteurs indiquaient les types de peupliers et les milieux dans lesquels ils croissaient le mieux, mais ils n'évoquaient pas sa plantation.

À partir du XVII^e siècle, apparaissent des écrits traitant de la plantation et de la culture du peuplier. Dans son ouvrage *Théâtre d'agriculture et mesnage des champs* (1600), Olivier de Serres est le premier à s'exprimer sur le bon usage des « arbres aquatiques ».

Diderot, dans son *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers* (1751-1772), mentionne le peuplier noir et le peuplier blanc de Hollande (qui sont des espèces locales), le peuplier d'Italie (apprécié pour son côté esthétique et pour sa rapidité de croissance), le peuplier du Canada (encore rare et récent en France⁴⁾) ainsi que le peuplier de Caroline (connu depuis peu, mais dont la rapidité de croissance était déjà remarquée). L'évocation de ces nouveaux types de peupliers montre également l'arrivée de variétés étrangères en France : l'offre variétale se diversifie.

Une première phase d'expansion du peuplier avec le peuplier d'Italie (1750-1800)

Les écrits du XVIII^e siècle vantent les qualités du peuplier. Ainsi, dans son *Encyclopédie* (1751-1772), Diderot dit du peuplier qu'il « mérite de tenir le premier rang parmi ceux [les arbres] qui se plaisent dans un terrain aquatique ». Sa croissance rapide, sa facilité de plantation et sa résistance aux intempéries sont mises en avant. Pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle, ses qualités vont favoriser une plantation importante, surtout de peupliers d'Italie.

En 1765, Jacques Mortimer disait du peuplier de France « On en élève beaucoup dans les lieux où le bois est rare », les peupleraies étaient donc déjà répandues avant l'arrivée du peuplier d'Italie. Néanmoins, l'introduction de ce dernier en France vers 1745-1750 entraîne une phase de plantation massive jusqu'en 1800 environ.

Une « mode » du peuplier d'Italie apparaît. Ce développement est encouragé par certains auteurs avec des arguments économiques,

*stagiaire CRPF
étudiant en Master
II Aménagement/
Environnement

**CNPF-CRPF Nord-Pas
de Calais-Picardie.

1) Naturaliste romain du
premier siècle après J.C.

2) écrivain grec des III^e et IV^e
siècles avant J.C.

3) Pour le peuplier noir :
« Son bois est blanc, fort
propre pour faire les aîx »
[...] « Le bois du peuplier
est mol, pour ce il est propre
pour faire des targes, ainsi que
dit Pline ». Aix = planche de
bois ; targes bouclier de bois
garni de fer

4) Le plus volumineux était
alors âgé de 12 ans.

Usages médicaux : Selon Pline, la semence de peuplier noir associée à du vinaigre servait contre le « haut mal » ou « mal caduc » (l'épilepsie).

Les apothicaires tiraient des bourgeons des peupliers une substance servant à fabriquer le *populéum* : cet onguent traitait l'insomnie et apaisait la fièvre. Dioscoride¹⁾ conseillait l'écorce du peuplier blanc infusée contre la sciatique et la « difficulté d'urine ». Elle aurait aussi un effet contraceptif pour les femmes et serait bénéfique contre les maux d'oreille, la « goutte des pieds » et la « débilité de la vue ».

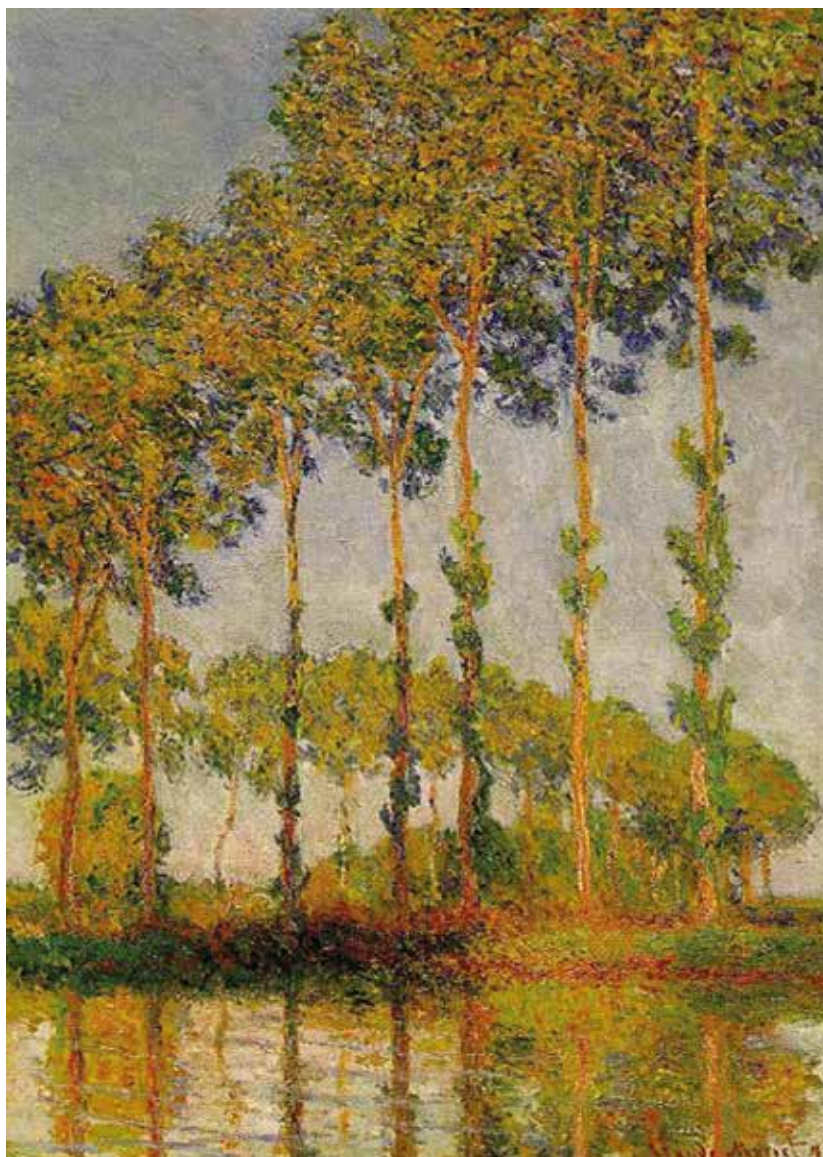
1) Médecin grec du premier siècle avant J.-C.

La culture du peuplier selon O. de Serres
(Théâtre d'agriculture et mesnage des champs, 1600) : Il préconise de les planter par bouturage, dans les terrains non pâturés par le bétail. Cela évite les dégâts sur les jeunes plants et la raréfaction de l'herbe, à cause de la mobilisation des ressources du sol par les racines et l'ombrage provoqué par les branches. Le bouturage est fait avec une branche droite, assez grosse, de 2 m environ, plantée dans le sol (parfois en couplage). Les plantations se font en allées droites et éloignées des berges des rivières. L'entretien consiste à élaguer l'arbre au fur et à mesure qu'il grandit pour que le bois soit de bonne qualité. Pour produire du bois de chauffage, les peupliers sont traités en taillis et ne dépassent pas les 2 m. Si on veut les traiter en haute futaie (pour un usage en menuiserie ou en charpente par exemple), les peupliers sont plantés sur toute la longueur, la cime n'est pas rognée et le tronc est entretenu.

mais aussi ornementaux. Ainsi, Pelée de Saint-Maurice édite l'ouvrage *L'art de cultiver les peupliers d'Italie* (1767), dans lequel il loue les qualités de l'arbre et la rentabilité rapide de sa production. Selon Pelée de Saint-Maurice, le bois du peuplier d'Italie a alors surtout des usages en menuiserie (création de planches et de voliges pour la réalisation de charpentes voire d'armatures de bateaux...).

Une première phase de critiques (début du XIX^e siècle)

La mode s'essouffle et des critiques apparaissent dès le début du XIX^e siècle face à ce que Jean-Baptiste de Monet de Lamarck



Rangée de peupliers, Claude Monet, 1891. Collection privée. Peinture faisant partie d'une série d'une vingtaine de tableaux ayant pour sujet les peupliers sur les rives de l'Epte (près de Giverny, Eure).



Givre du matin sur une peupleraie de la vallée de la Course dans le Pas de Calais.



Peupleraie à Ailly sur Noye, dans la Somme.

5) « Il a été un temps en France, dit Rozier, où l'on ne voyoit, ne parloit & où l'on ne plantoit plus que des peupliers d'Italie. C'étoit une manie, une fureur qui fit des pépinières dans presque toutes les provinces », citation de J-B de Monet de Lamarck, 1804.

6) Voir *Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle et des phénomènes de la nature*, Félix-Edouard Méneville, 1839, Paris.

7) *Cours d'agriculture pratique*, tome IV, Rougier-la-Bergerie, rapporté d'après Félix-Edouard Guérin Méneville.

8) En 1821, Jean-Henri Jaume Saint-Hilaire précisait déjà que le peuplier était utilisé pour l'assèchement des marais.

9) A. Legoyt, *L'agriculture en France d'après l'enquête statistique de 1862*, Journal de la société statistique de Paris, tome 10 (1869), p. 286-290.

10) Par exemple, l'« émondage » qui remplace le terme élagage, ou le « curage » pour « diriger » l'arbre et faire du bois de qualité (*Agriculture nationale*, 1897).

nomme « peuplomanie ». En 1804, celui-ci remarque que l'extension des peupliers d'Italie s'est faite au détriment des peupliers « autochtones » et des autres arbres d'ornement (tilleul, orme...) qui furent arrachés. Des auteurs comme Rozier critiquent cette mode du peuplier d'Italie remplaçant les espèces locales⁵⁾.

La « peuplomanie » est également critiquée pour avoir modifié ou détruit les systèmes traditionnels et locaux d'exploitation agricole. Ainsi, selon Félix-Edouard Guérin Méneville⁶⁾ (1839), des livres d'agriculture, comme celui de Rougier-la-Bergerie, critiquent le peuplier d'Italie qui a « dérangé toutes les anciennes traditions relativement aux arbres de prix qui occupent le sol pendant une longue période d'années ; détruit des combinaisons sages et essentiellement paternelles, mis des illusions à la place des réalités, et par la suite précipité les mœurs hors de la ligne de simplicité, en hâtant les progrès du luxe »⁷⁾.

Après l'effet de mode, une expansion des plantations plus rationnelle et plus raisonnable (XIX^e siècle-1914)

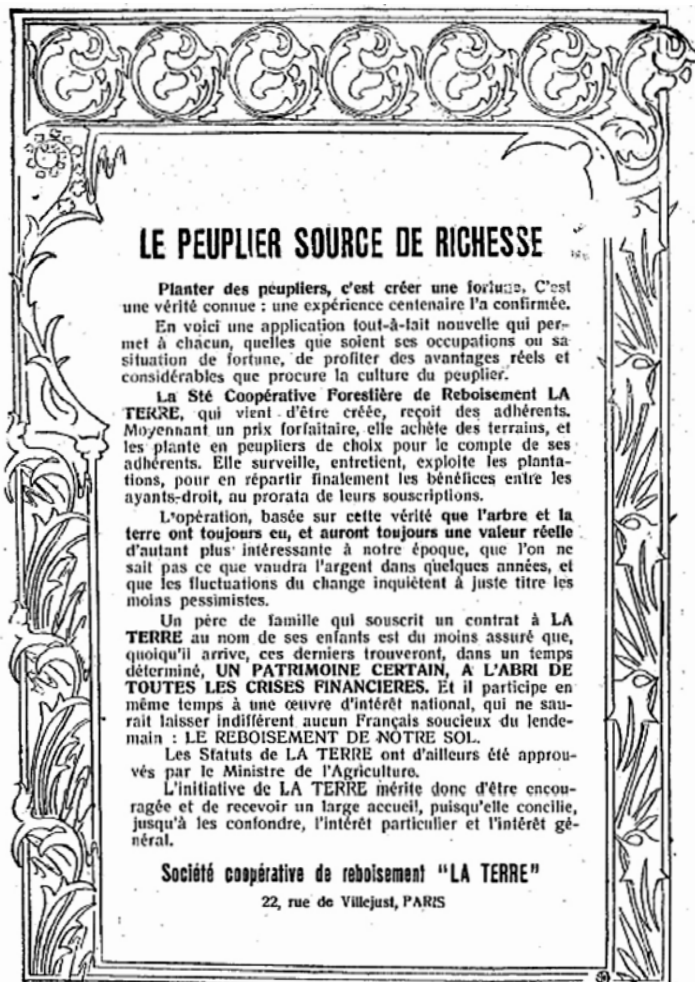
Au XIX^e siècle, l'effet de mode est passé ; à l'époque, la plantation de peupleraies est sur-

tout menée dans une logique de valorisation des terres incultes.

Or, le contexte est favorable à la plantation de peupliers car la période est marquée par l'assèchement artificiel des zones humides, pour lequel les peupliers sont utilisés⁸⁾. Ainsi, entre les enquêtes agricoles de 1852 et 1862, 232 021 hectares de terrains humides furent « améliorés » dont 121 917 par drainage et 110 104 par assainissement à ciel ouvert. De plus, 58 026 hectares de marais furent asséchés⁹⁾.

Au-delà du contexte favorable, au XIX^e siècle, les écrits sur la culture du peuplier se font plus nombreux et sont diffusés massivement. Ces écrits ont un caractère plus précis et plus « scientifique », avec des statistiques fines (pour la rentabilité par exemple) et le développement d'un jargon technique spécifique à la peupleraie¹⁰⁾ qui indique une certaine « professionnalisation ».

À travers des articles de journaux agricoles (*L'Agriculture nationale*, *Recueil agronomique de Montauban*, *Leçon théorique et pratique de l'Agriculture...*), les auteurs traitent différents paramètres : l'aspect économique (calculs de rentabilité...), l'aspect pratique (description des densités et des dispositions...), l'aspect agronomique (valorisation de terres difficiles, pâturage possible...).



Une nouvelle phase de développement suite à la Première Guerre mondiale (1918-années 1930)

À l'aube du XX^e siècle, la culture de peupliers s'accroît et connaît un regain d'intérêt. Au « congrès forestier international » de Paris (du 16 au 20 juin 1913), le peuplier est qualifié « d'arbre d'avenir », car « sa consommation est toujours croissante » et « son usage se répand de plus en plus et ses emplois sont multiples. De larges débouchés lui sont donc toujours assurés ».

Néanmoins, c'est la Première Guerre mondiale et ses conséquences qui impulsent un nouveau développement de la peupleraie. Selon Jean-Yves Puyo, les peupleraies furent extrêmement exploitées pendant la Grande Guerre car leur période de développement est plus courte que celle d'autres espèces. Cette surexploitation entraîne un déficit de 500 000 m³ après-guerre. Plus globalement, les besoins de la reconstruction soutiendront la demande de bois d'œuvre jusqu'aux années 1930. Les prix resteront donc supérieurs à ceux d'avant 1914, rendant ainsi la production attractive¹¹⁾.

La Première Guerre mondiale laisse derrière elle 50 000 à 200 000 hectares de forêts dévastées. En 1916, Antoine Jolyet¹²⁾ évoque la restauration des forêts dégradées par les « faits de guerre » en conseillant quatre étapes dont la dernière est la « plantation - pour remplacer les arbres enlevés - **de jeunes sujets ayant pour qualités: un accroissement rapide, un couvert léger, et la faculté de produire à brève échéance un bois de sciage apprécié** ». Si l'auteur cite le pin sylvestre et l'érable sycomore comme les essences les plus adaptées, le peuplier répondait aussi aux critères.

Les pertes humaines liées à la guerre (notamment chez les agriculteurs) entraînent un manque de bras et l'augmentation du nombre de fermes abandonnées. Pour répondre à ce phénomène, il est conseillé de planter sur les « mauvaises terres » des peupliers en alignement et/ou en massif. Ce contexte favorable au peuplier est renforcé par une propagande du peuplier « source de richesse » qui reprend dès 1924 avec des encarts publicitaires (société coopérative de reboisement « La Terre »). À cette époque, de nombreux écrits promeuvent la peupleraie, comme une plantation en expansion et différente de celles des autres arbres.

Affiche de propagande en faveur de la plantation de peupleraies, 1924 : la plantation de peupliers y est vue comme une action bénéfique pour l'intérêt personnel et pour l'intérêt national.

11) *Les conséquences de la Première Guerre mondiale pour les forêts et les forestiers français*, Jean-Yves Puyo, collection « Histoire et territoires », p. 577, *irstes. revues.fr*.

12) Voir *Traité pratique de sylviculture*, Antoine Jolyet, deuxième édition, éditions de la librairie J-B Baillière et fils, 1916.

Peupleraie -
Blanc du Poitou.



CRPF NPC-Picardie © CNPF

Un développement encore plus important après la Seconde Guerre mondiale (1950-1970)

Après la Seconde Guerre mondiale, l'extension des peupleraies est renforcée par plusieurs facteurs. Premièrement, l'arrêt de l'exploitation des tourbières (concurrencées par le charbon et le pétrole) et la déprise agricole (amplifiée par l'exode rural et l'intensification agricole) libèrent des parcelles propices à la plantation. Deuxièmement, la forte augmentation de la demande en bois de peuplier, l'évolution de ses usages et les prix élevés (malgré une concurrence des résineux) incitent à la plantation. Au niveau administratif, les plantations sont favorisées à partir de 1946 par le Fonds forestier national (FFN), un outil financier créé principalement pour soutenir le reboisement et l'équipement des forêts. Le FFN a favorisé les plantations de peupliers ou de résineux pour une rentabilité maximale¹³.

En 1975, G. Buttoud affirme que la superficie des peupleraies françaises a augmenté rapidement à cette période : de moins de 100 000 hectares en 1945, elle est passée à environ 250 000 hectares en 1975. L'apogée des plantations est atteinte de 1959 à 1964, où l'on plantait selon lui jusqu'à 10 000 hectares de peupleraies par an¹⁴.

Toujours selon G. Buttoud, cette croissance des surfaces est beaucoup plus faible à partir de 1965 du fait de la diminution des prix, de l'accroissement des problèmes sanitaires (attaques cryptogamiques), de la saturation des terrains favorables aux peupleraies et de la concurrence spatiale menée par l'agriculture et l'urbanisation.

Le développement d'une conception agricole de la populiculture (XX^e siècle)

La populiculture est parfois abordée au XX^e siècle comme un fournisseur de matière première, s'intégrant peu à peu aux filières industrielles qu'elle approvisionne. Les objectifs du populiculteur partent des souhaits des industries consommatrices (bois sain et droit, sans nœuds).

Vue comme une culture, la peupleraie était associée à une gestion de type agricole. Par conséquent, les méthodes culturales doivent être soignées (travail du sol...), la sélection des variétés doit être rigoureuse, les arbres malades doivent être traités ou éliminés, des engrais doivent leur être fournis (engrais phosphatés, nitrates...).

Le XX^e siècle voit un accroissement du nombre de variétés disponibles (ou *cultivars*). Le dynamisme de la sélection variétale prouve que le peuplier est vu comme une culture. Les nouveaux cultivars répondent à des objectifs agricoles : rendement, qualité (amélioration des caractéristiques du bois), homogénéité (sélection des variétés selon le type de bois voulu) et simplification (arbres droits, variétés à grosses branches éliminées pour faciliter l'élagage...). La rapidité de croissance est l'un des critères essentiels de la sélection¹⁵.

De ce fait, la valorisation rapide a pu favoriser des objectifs sur le court/moyen terme : investissement (avec l'attente d'un revenu), rendement (avec parfois le développement d'un type de populiculture intensive) et rentabilité (avec souvent l'objectif de la meilleure

13) Le terme utilisé de « forêt de rendement » est révélateur de cet objectif.

14) *La ressource française en peuplier et ses perspectives d'évolution*, G. Buttoud, Editions de l'ENGREF, Nancy, 1975.

15) *Un aperçu sur la productivité des peupleraies de la vallée de la Garonne*, L. Bergogne et J. Pardé, *Revue forestière française*, n°4, avril 1963.

plus-value donc une réduction recherchée du coût de production : économies d'échelle, mécanisation...).

Par ces évolutions, les plantations de peupleraies après 1920 et surtout après 1945 s'inscrivent moins dans une logique de valorisation des mauvaises terres que dans une logique de production. La plantation des parcelles est associée de plus en plus fréquemment à l'aménagement et à l'amélioration de celles-ci. Par exemple, en parlant de la populiculture, R. Regnier aborde les aspects de drainage, d'irrigation mais aussi d'amendement du terrain (chaux éteinte contre l'acidité...). Ces opérations parfois coûteuses montrent un réel investissement dans la production populiicole : la peupleraie devient une occupation du sol choisie plus qu'une occupation du sol « fautive de mieux ».

Après la Seconde Guerre mondiale, l'extension de la peupleraie est encore renforcée et l'utilisation de méthodes de « populiculture intensive » (travail du sol, entretien continu, intrants...) se développe notamment dans certaines zones. L'« Association technique pour la vulgarisation forestière » (précurseur ou ancêtre de l'IDF) voit la peupleraie comme une solution pour les terres trop mouilleuses, peu fertiles, mais aussi celles éloignées de l'exploitation ou dont l'usage est coûteux¹⁶⁾ (1967).

Par la suite, les critiques émergent sur des questions environnementales, paysagères mais aussi hydrauliques (le peuplier est accusé de consommer trop d'eau). Leur écho est renforcé par l'importance croissante des zones humides dans les sociétés : répulsives à une époque auparavant, celles-ci sont devenues attractives et le lieu de nouveaux usages (tourisme, réservoir de biodiversité...).

De plus, les zones humides concentrent des enjeux environnementaux (biodiversité, paysages...), entraînant la superposition de protections réglementaires qui peuvent freiner la populiculture (Natura 2000, réserves naturelles, PNR...). Enfin, la valeur des zones humides elles-mêmes sont reconnues (convention de Ramsar de 1971). Leur représentation naturelle « idéalisée » au sein de la société entre en contradiction avec la présence de peupleraies dans la réalité.

Prospective (à partir des années 2010)

En 2012, la base de données Agreste du ministère de l'Agriculture, recensait 225 000 hectares de peupleraies en France métropolitaine. La surface a donc diminué par rapport à l'estimation de 250 000 hectares en 1975 de G. Buttoud.

Si historiquement l'extension des peupleraies semble souvent avoir procédé par « bonds » liés à l'apparition de possibilités nouvelles (nouveaux cultivars, terrains libérés par d'autres activités, revenus espérés plus importants...), l'enjeu actuel n'est plus seulement agronomique ou économique. Les aspects territoriaux et environnementaux semblent avoir une influence croissante sur l'évolution des peupleraies et de leurs surfaces.

Auparavant justifiée surtout par des objectifs économiques et agricoles dans un contexte de zones où les autres activités étaient rares, la peupleraie doit maintenant trouver sa place dans le territoire et valoriser sa légitimité à occuper le sol (justification environnementale, identitaire et historique...).

Face à des citoyens et à des riverains ayant parfois une représentation très stéréotypée des zones humides, les acteurs de la populiculture réfléchissent à l'évolution des méthodes de production afin de répondre à certaines attentes marquées de la société (prise en compte des aspects paysagers, gestion forestière durable, labellisation des bois...). ■

16) *Le travail du sol en populiculture*, article de M. Hubert, Association technique pour la vulgarisation forestière, 1967.

En savoir⁺

Portail de la filière peuplier
www.peupliersdefrance.org

Résumé

En France, la peupleraie s'est développée dès le XVII^e siècle par une meilleure connaissance de sa culture et suivant ses usages en bois d'œuvre. Des phases d'expansion (fin XVIII^e-fin XIX^e-XX^e) dépendent de la pression agricole (amélioration des zones humides), des nouvelles variétés disponibles, et surtout de son intérêt économique. L'évolution des peupleraies françaises dépend aussi des enjeux environnementaux.

Mots-clés : peupleraie, histoire, France.



Parutions

Recueil de recommandations forestières favorables aux habitats et espèces communautaires des Sites Natura 2000 pyrénéens

Dans le cadre du réseau Natura 2000 pyrénéen, ce recueil recense et décrit les habitats et espèces d'intérêt communautaire. Des recommandations de gestion sylvicole adaptées à chaque habitat naturel ou espèce sont hiérarchisées suivant l'importance environnementale (intérêt écologique) ou économique (surcoûts financiers éventuels pour les propriétaires et professionnels forestiers). Ce document à destination des professionnels impliqués dans le réseau Natura 2000 des Pyrénées françaises est produit par le projet Biofor et mis en œuvre par les CRPF de Midi-Pyrénées, d'Aquitaine et de Languedoc-Roussillon, l'ONF, l'Union Grand Sud des Communes forestières et le Conservatoire national botanique des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

Diffusion par les CRPF cités ou téléchargeable via le lien suivant : www.crpfi-midi-pyrenees.com/datas/pdf/BIOFOR_20140717.pdf

Guide pratique du forestier

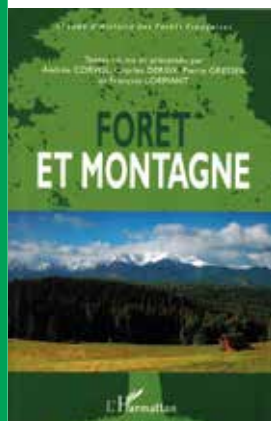
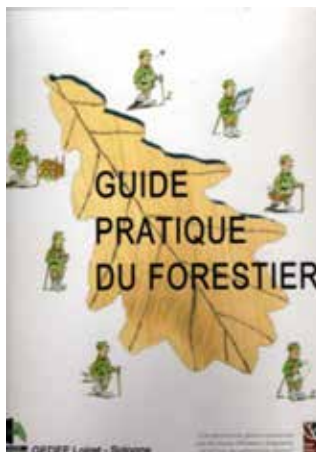
Le Groupement d'étude et de développement de l'économie forestière du Loiret et de la Sologne (GEDEF Loiret-Sologne) édite un guide pratique et complet du forestier, pour aider ses adhérents et tout propriétaire forestier à gérer leurs parcelles boisées.

Le classeur ré-actualisable comprend une centaine de fiches avec des conseils pratiques. Parmi les nouveautés : des conseils pour l'aménagement de la voirie forestière, l'utilisation des produits phytosanitaires en forêt, les nouveaux taux de TVA, le nouvel organigramme de la forêt privée régionale, les adresses utiles, une liste des sigles forestiers réactualisée...

Le guide actualisé est disponible auprès du GEDEF Loiret-Sologne : 13 avenue des Droits de l'Homme 45 921 Orléans cedex 9, au prix de 25 € + frais de port.

L'avenir des forêts ?

Ce livre répond aux questions de tout citoyen soucieux d'environnement et développement durable sur l'état des forêts du monde, leur biodiversité, les menaces environnementales ou économiques, l'exploitation et la gestion de la nature par l'homme. Des experts partagent leurs points de vue pour une meilleure gestion durable des forêts. Cet ouvrage de la collection InfoGraphie « Comprendre vite et mieux » résolument graphique présente avec des chiffres clés, les enjeux et débats pour étayer des solutions possibles et respectueuses pour l'avenir des forêts. Édition Belin, collection InfoGraphie, 80 pages, 19 €.



Forêt et montagne

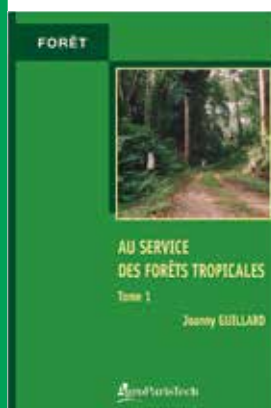
Le Groupe d'histoire des forêts françaises (GHFF) présente les actes du colloque international « Forêt et montagne ». À travers ces nombreux avis d'experts interdisciplinaires - historien, sociologue, géographe, économiste, juriste, forestier, politique-, leur complémentarité aide à comprendre le passé, à expliquer le présent, à tracer l'avenir. Le maintien de l'équilibre des 3 piliers du développement durable - production, protection, social - est essentiel dans les forêts de montagne. 418 pages, 34,50 €, Édition L'Harmattan, 5-7 rue de l'École Polytechnique 75005 Paris, tél. : 01 40 46 79 20.



Les services environnementaux et les aménités forestières

Le groupe d'histoire des forêts françaises publie leur cahier d'études n° 25 sur les actes de la journée d'études de janvier 2014 sur « Les services environnementaux et les aménités forestières ».

Disponible auprès du Groupe d'histoire des forêts françaises, université Paris IV Sorbonne 28 rue Serpente, 75006 Paris ou sur le site : <http://ghff.hypotheses.org/>



Au service des forêts tropicales

Histoire des services forestiers français d'outre-mer 1896-1960, tome I par Joanny Guillard

L'histoire des services des Eaux et Forêts dans la France d'outre-mer, l'évolution des forêts coloniales spécialement en Afrique tropicale sont détaillées avec les orientations et perspectives, les actions et difficultés. Cette partie méconnue des territoires d'outre-mer est étayée par de nombreuses informations statistiques et techniques.

Éditions AgroParisTech, 649 pages, 35 € + frais de port, 14 rue Girardet, CS 14216, F-54042 Nancy cedex en

version papier, ou en version électronique, en accès libre sur : <http://docpatrimoine.agroparistech.fr/>

Arbres et arbustes au fil des saisons, comment les reconnaître ?

Ce livre pédagogique donne des critères simples de reconnaissances des arbres et arbustes les plus fréquents : silhouettes, écorces, rameaux, bourgeons,



feuilles, fleurs et fruits, suivant les saisons, par des photos caractéristiques et clairement présentées.

180 pages, format de terrain 21 X 14,7 cm, 22 € hors frais de port, Édition Jeanne-d'Arc, 25 rue de la gazelle, F-43000 Le Puy en Velay, tél. : 04 71 02 11 34.